

Changement au tarif de votre ligne individuelle.

Merci d'avoir choisi Télébec comme fournisseur de services de communications. Chaque année, nous investissons afin de continuer de vous offrir d'excellents services fiables. Pour soutenir ces investissements, le tarif mensuel de votre ligne individuelle augmentera de 0,81 \$ dès le début de votre prochaine période de facturation après le 31 juillet 2018*. Votre tarif actuel est inscrit sur votre plus récente facture.

Pour toute question ou pour annuler sans pénalité ou modifier vos services, veuillez composer le 1 888 835-3232.

* Vos frais mensuels commencent à la même date chaque mois. Consultez votre facture pour déterminer le premier jour de votre période de facturation. Si vous avez plus d'une ligne individuelle, l'augmentation ci-dessus s'applique à chacune.